



# CATALOGUE DE FORMATION

*Formation*  
**FAME**  


*Former avec âme, transmettre avec sens*

## SOMMAIRE

QUI SOMMES NOUS ? .....	3
NOTRE APPROCHE .....	4
Le mot de la fondatrice .....	4
NOS FORMATIONS.....	5
Présentation .....	5
Création de protocoles de soins sur mesure .....	6
Formation Massage corps : FAME Deep Flow® .....	8
Formations RH & Pilotage des ressources humaines .....	10
1.    Gestion administrative du personnel.....	11
2.    Gestion humaine des équipes & QVT .....	11
MODALITES LOGISTIQUES ET ORGANISATIONNELLES .....	13
Matériel et organisation logistique .....	13
Modèles pour les formations pratiques .....	13
Déroulement de la formation.....	14
Méthodes pédagogiques .....	14
Règles de fonctionnement.....	15
Conditions d'inscription et d'annulation .....	16
Réclamations .....	17
Propriété intellectuelle – Droits d'auteur .....	17
Droit à l'image .....	17
ANNEXES.....	19
<b>PROGRAMME DE FORMATION .....</b>	<b>20</b>
<b>REGLEMENT INTERIEUR.....</b>	<b>30</b>
<b>Conditions Générales de Vente et d'Exécution des Formations Professionnelles – FAME Formations .....</b>	<b>34</b>

## QUI SOMMES NOUS ?

**FAME Formations** est un organisme de formation professionnelle dédié à l'accompagnement des professionnels qui souhaitent développer leurs compétences, structurer leur activité et gagner en confiance dans leur pratique.

Implanté à La Teste-de-Buch, **FAME Formations** intervient principalement en présentiel, au plus près des réalités de terrain, au sein des entreprises ou dans les lieux choisis pour la formation partout en France.

L'organisme est spécialisé dans :

- l'enseignement professionnel en esthétique et massage,
- la création et la transmission de protocoles de soins,
- le développement d'activité pour les indépendant et le pilotage des ressources humaines pour les petites structures, en particulier dans les secteurs de la beauté et du bien-être.

Les formations proposées s'appuient sur une approche à la fois rigoureuse et humaine, où la technique, la posture professionnelle et la compréhension des enjeux du quotidien occupent une place centrale. Chaque parcours est conçu pour être concret, applicable et adapté au contexte réel des stagiaires, qu'ils soient indépendants, salariés, dirigeants de TPE/PME ou en évolution professionnelle.

**FAME Formations** défend une vision de la formation comme un temps d'apprentissage, mais aussi de réflexion et de prise de recul, permettant à chacun de repartir avec des outils, des repères clairs et une meilleure compréhension de sa pratique.

### Coordonnées

35, cité de Verdun – 33260 La Teste-de-Buch

 [institutfame@gmail.com](mailto:institutfame@gmail.com)

 06 61 67 43 73

SIRET : 913 949 640 00019 - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331777433 auprès du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine.

## NOTRE APPROCHE



### Le mot de la fondatrice

« Je m'appelle **Fanny**. Je suis esthéticienne diplômée (BTS Esthétique), professionnelle des ressources humaines et **formatrice certifiée**, avec près de **15 ans d'expérience professionnelle**.

Mon parcours s'est construit à la croisée de deux univers qui me passionnent : **la beauté et l'humain**.

J'ai d'abord évolué pendant près de dix ans dans la parfumerie sélective et l'univers du luxe, en tant qu'animatrice soin et maquilleuse professionnelle pour de grandes maisons comme **Guerlain, Chanel, Benefit Cosmetics etc.** Ces années m'ont transmis l'exigence du détail, le sens du service et la rigueur professionnelle.

J'ai ensuite poursuivi mon chemin dans les **ressources humaines**, où j'ai accompagné la gestion du personnel, le recrutement et la formation au sein de structures pouvant aller jusqu'à **3 000 salariés**. Depuis 2021, j'ai choisi de réunir ces deux parcours en exerçant en tant qu'indépendante.

Cette double expérience m'a profondément marquée : elle m'a permis de comprendre que la réussite d'une entreprise — quelle que soit sa taille — repose avant tout sur la **qualité des relations humaines**, la clarté de l'organisation et le respect des réalités de terrain.

Aujourd'hui, à travers **FAME Formations**, j'accompagne les professionnels de la beauté et du bien-être à renforcer leur **savoir-faire technique**, mais aussi leur **posture professionnelle**, à structurer leur activité et à piloter leurs ressources humaines avec **sens, pragmatisme et cohérence**. »

— *Fanny MENIER, fondatrice de FAME Formations*

## NOS FORMATIONS

### Présentation

FAME Formations conçoit et anime des formations professionnelles sur mesure dans les domaines suivants :

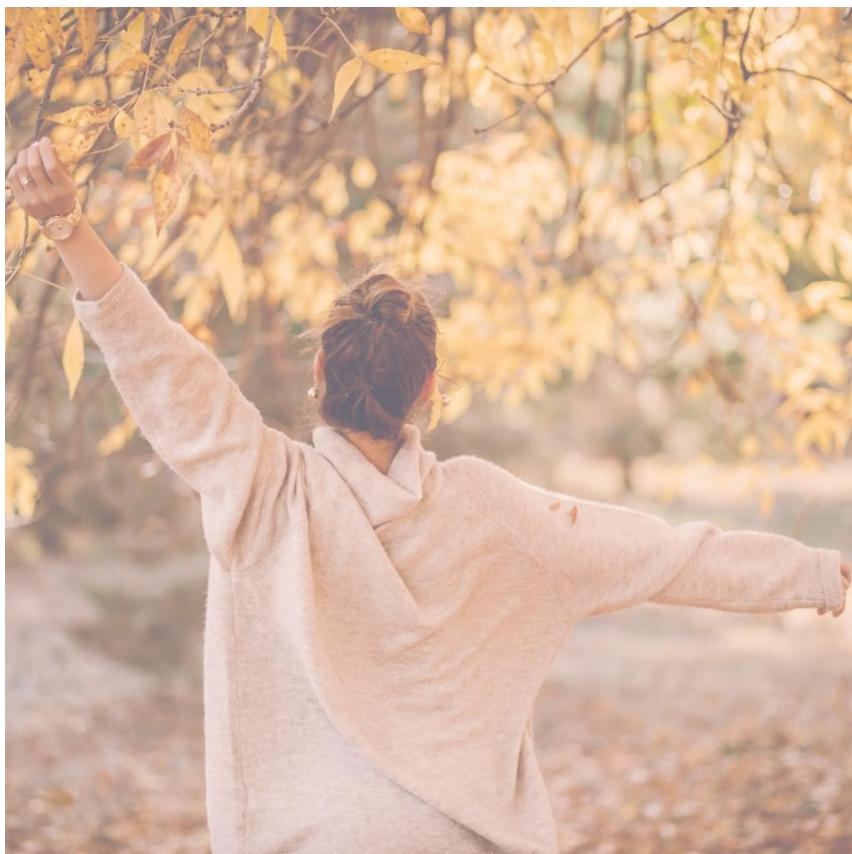
- **Techniques esthétiques et massages** (soins du visage, massages corps, création de protocole signature, facialisme, etc.),
- **Pilotage des ressources humaines** (organisation interne, gestion du personnel, plan de formation, entretiens, communication interpersonnelle, prévention des risques humains).

Les formations se déroulent en **présentiel**, principalement :

- **dans les locaux de l'entreprise** qui en fait la demande,
- ou, à défaut, **au domicile du stagiaire** (pour les indépendants).

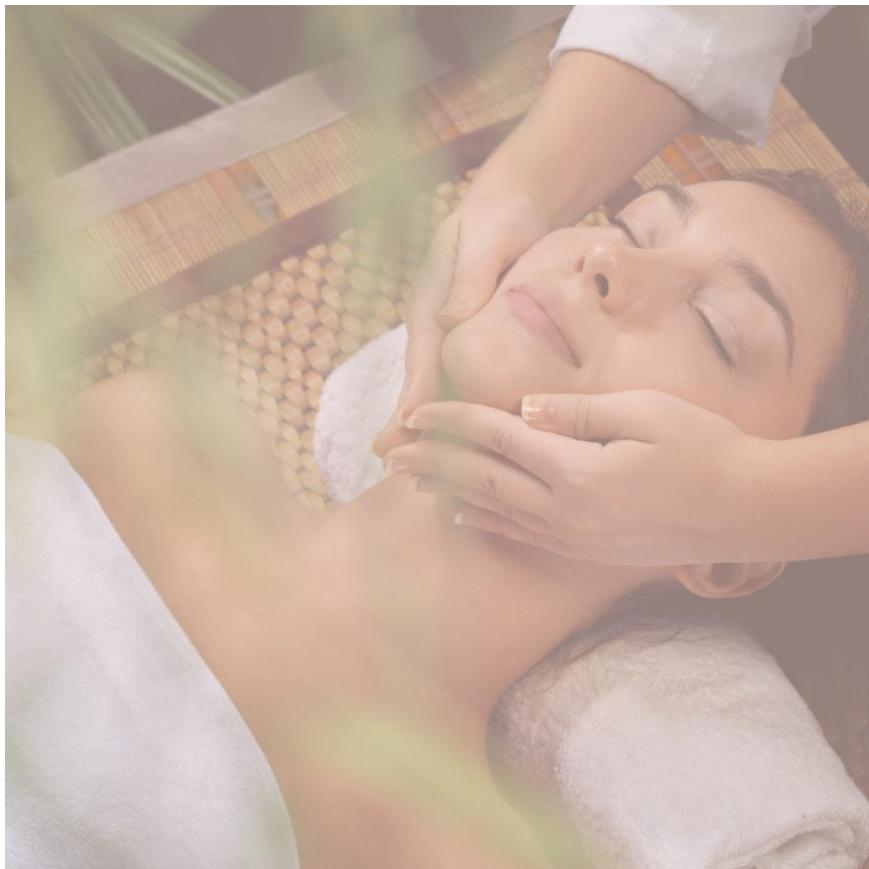
Les informations pratiques (lieu, matériel, modèle éventuel, horaires...) sont précisées dans la **convocation transmise avant la session**.

Vous retrouverez les programmes détaillés, les conditions générales de ventes ainsi que le règlement intérieur en annexes de ce document.



## Création de protocoles de soins sur mesure

### Créer un protocole unique, cohérent et différenciant



Créer un protocole de soin, ce n'est pas simplement assembler des manœuvres. C'est penser un soin dans sa globalité : intention, logique de gestes, posture professionnelle, confort client et reproductibilité.

Fanny vous accompagne dans la **conception de protocoles sur mesure**, adaptés à :

- votre identité professionnelle,
- votre clientèle,
- votre niveau technique,
- votre environnement de travail.

L'accompagnement comprend :

- un temps d'échange approfondi,
- la construction du protocole (gestes, rythme, intention),

- la transmission pédagogique,
- la remise de supports clairs et structurés (book, fiches, checklists).

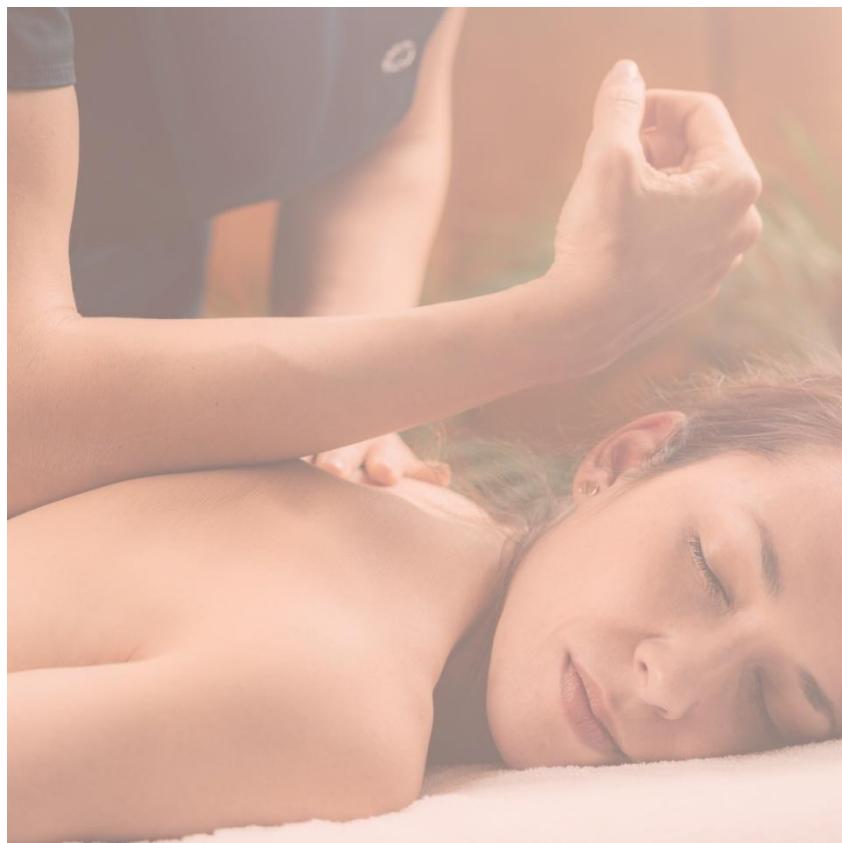
**Important**

En fonction de votre projet, FAME peut également former à **d'autres techniques esthétiques ou corporelles**, même si elles ne figurent pas dans le catalogue, sous réserve d'un échange préalable.

Chaque demande est étudiée individuellement afin de proposer une réponse réellement adaptée.

## Formation Massage corps : FAME Deep Flow®

### Massage relaxant signature – Crédit originale FAME



Le **FAME Deep Flow** est un massage signature que j'ai créé après près de **15 ans de pratique professionnelle**, au contact de centaines de clientes, dans des contextes très variés : instituts, spas, univers du luxe, accompagnement individuel.

Ce protocole est né d'un constat simple : beaucoup de massages sont soit très relaxants mais peu efficaces sur les tensions profondes, soit très techniques mais peu enveloppants et sécurisants pour le client.

Le Deep Flow est né de cette volonté de **réconcilier profondeur, fluidité et sécurité**.

#### Une alliance de trois techniques complémentaires

Le Deep Flow combine le meilleur de trois approches que j'ai pratiquées, testées et affinées au fil des années :

- **Le massage californien**, pour son enveloppement, sa douceur et sa capacité à créer un cadre cocooning et sécurisant, favorisant la reconnexion corps-esprit.

- **Le lomi-lomi**, pour ses manœuvres amples, fluides et rythmées réalisées avec les avant-bras, idéales pour relancer l'énergie, drainer et travailler en profondeur sans douleur.
- **Le deep tissue**, pour sa précision et son efficacité sur les zones de tensions chroniques (trapèzes, lombaires, dos), toujours intégrée avec respect et progressivité.

Le résultat : un massage à la fois **profond et fluide**, puissant sans être brutal, qui invite à un **lâcher-prise global**.

### **Un massage pensé pour le corps... et pour la personne**

Le Deep Flow agit à plusieurs niveaux :

- relâchement musculaire durable,
- amélioration de la circulation sanguine et lymphatique,
- apaisement du système nerveux,
- sensation de réalignement, de recentrage et de sécurité intérieure.

C'est un massage particulièrement adapté aux personnes :

- stressées ou surmenées,
- souffrant de tensions musculaires liées à la posture ou au mental,
- ayant besoin de se reconnecter à leurs sensations corporelles,
- recherchant une détente profonde et qualitative.

### **Une formation conçue pour être transmise et reproduite**

La formation **FAME Deep Flow** ne se limite pas à l'apprentissage d'un enchaînement de manœuvres.

Elle transmet :

- une **logique de construction du massage**,
- une **lecture du corps et des tensions**,
- une posture professionnelle juste, respectueuse et sécurisante,
- des adaptations selon la morphologie, la sensibilité et les besoins du client.

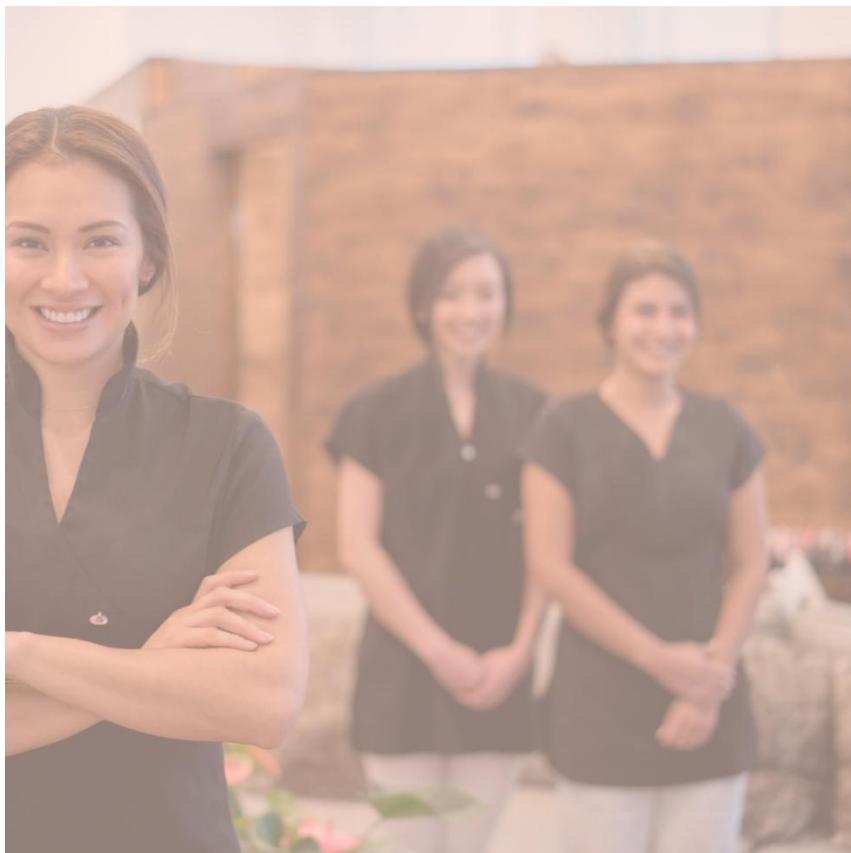
Chaque stagiaire repart avec un protocole **structuré, compréhensible et reproductible**, mais aussi avec une vraie compréhension de *ce qu'il fait et pourquoi il le fait*.

### **À qui s'adresse cette formation ?**

Cette formation s'adresse à tous.

## Formations RH & Pilotage des ressources humaines

### Parcours individualisés en gestion administrative & ressources humaines



Développer son activité, c'est aussi apprendre à **structurer, sécuriser et piloter l'humain**. Chez **FAME Formations**, les parcours RH sont pensés comme de véritables accompagnements, construits à partir de **vos réalités de terrain**, de vos contraintes et de votre niveau.

Ces formations s'adressent aux **indépendants, dirigeants de TPE et PME**, tous secteurs confondus, qui souhaitent :

- recruter sereinement,
- comprendre leurs obligations d'employeur,
- organiser leur activité,
- accompagner et faire évoluer leurs équipes,
- prévenir les tensions, les risques humains et l'épuisement.

Les parcours sont **individualisés**, mais reposent sur **deux socles structurants** :

- **Un parcours axé gestion administrative et réglementation du personnel** (contrats, recrutement, obligations légales, formation professionnelle...)
- **Un parcours axé gestion humaine des équipes et qualité de vie au travail** (communication, organisation, prévention des risques, motivation, cohésion)

Chaque accompagnement est ajusté **en amont**, après un échange approfondi, afin de proposer un contenu **utile, concret et directement applicable** dans votre quotidien professionnel.

---

## 1. Gestion administrative du personnel

### Sécuriser son activité et gagner en sérénité

La gestion administrative du personnel est souvent source de doutes, de stress et de perte de temps, surtout lorsqu'on n'est pas issu du monde des ressources humaines.

Ce parcours a été conçu pour vous permettre de :

- **comprendre clairement vos droits et obligations** d'employeur,
- recruter efficacement et en toute conformité,
- structurer vos documents et procédures,
- anticiper les risques plutôt que de les subir.

L'objectif n'est pas de faire de vous un juriste, mais de vous donner **les bons repères, les bons réflexes** et la capacité de **savoir quand agir seul et quand déléguer** à un professionnel.

À l'issue de la formation, vous repartez avec une vision plus claire, des outils concrets et une organisation sécurisée, adaptée à la taille et à la réalité de votre entreprise.

---

## 2. Gestion humaine des équipes & QVT

### Piloter l'humain avec justesse et réalisme

Gérer une équipe ne s'improvise pas. Entre la charge de travail, les imprévus, les personnalités différentes et la pression du quotidien, il est parfois difficile de trouver le bon équilibre.

Ce parcours vise à vous aider à :

- mieux communiquer avec vos équipes,
- prévenir les tensions et les conflits,
- instaurer un climat de confiance durable,

- motiver et fidéliser sans s'épuiser,
- intégrer la qualité de vie au travail dans votre organisation, de manière réaliste.

Ici, pas de recettes toutes faites.

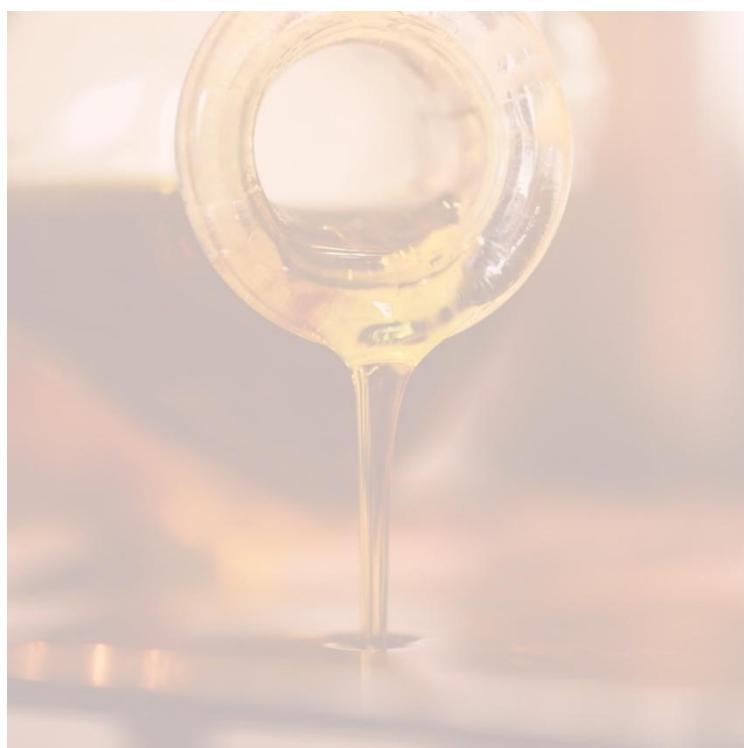
La formation s'appuie sur **des situations concrètes**, des échanges, des mises en pratique et des outils simples, pour vous permettre d'adopter une posture plus sereine et plus alignée dans votre rôle.

## MODALITES LOGISTIQUES ET ORGANISATIONNELLES

### Matériel et organisation logistique

Certains éléments matériels peuvent être nécessaires selon la formation (table de massage, serviettes, huiles, draps, matériel esthétique, supports administratifs, etc.). Ces éléments sont clairement indiqués dans la **convocation** ou le **courriel d'organisation préalable**.

Le stagiaire est tenu de **disposer du matériel requis** le jour de la formation. En cas de matériel manquant ou non conforme, **FAME Formations ne pourra être tenue responsable** d'un éventuel retard, d'un contenu incomplet ou d'une impossibilité de pratique.



### Modèles pour les formations pratiques

Pour les formations esthétiques ou massages, la présence de **modèles** est indispensable pour assurer la mise en pratique.

- La recherche et la présence des modèles relèvent de la **responsabilité du stagiaire ou de l'entreprise**.
- Le **nombre de modèles requis** et leurs **horaires de convocation** sont précisés dans la **convocation**.

- En cas d'absence de modèle, la formatrice adaptera la séance dans la mesure du possible, mais **l'organisme ne saurait être tenu pour responsable** d'une impossibilité de mise en pratique complète.

## Déroulement de la formation

Pendant la formation :

- Des ajustements sont réalisés pour s'adapter au niveau et au rythme du groupe,
- Chaque stagiaire est invité à **exprimer ses attentes, ressentis ou difficultés**,
- Une **feuille de présence** est signée chaque demi-journée.

En fin de formation :

- Un **questionnaire de satisfaction** est proposé,
- Une **attestation de formation** est remise à chaque participant ayant suivi la session en intégralité.

## Méthodes pédagogiques

Les formations FAME reposent sur une pédagogie **active, concrète et participative**, favorisant le passage à l'action et la mise en confiance.

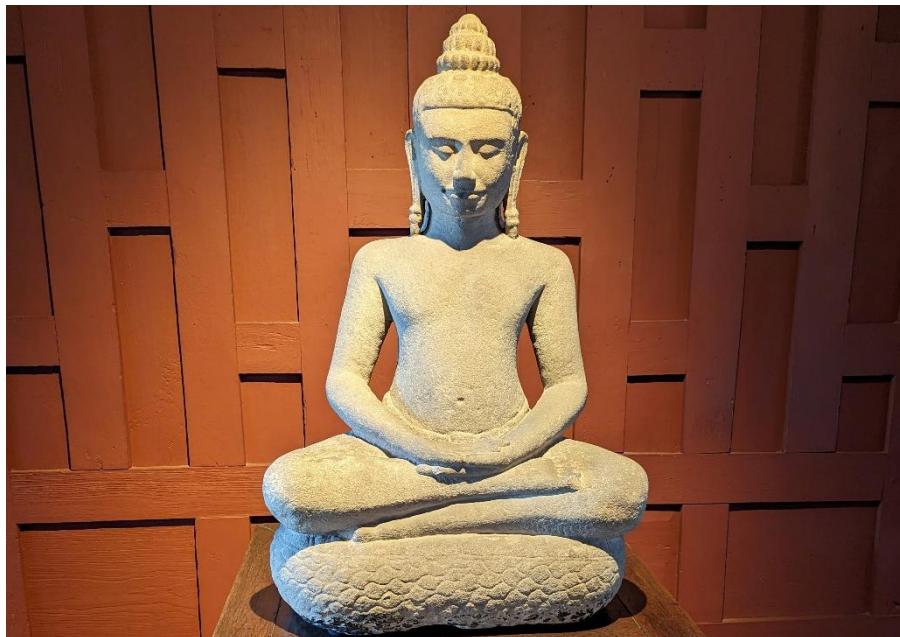
Les méthodes utilisées incluent :

- Des **mises en pratique sur modèles**,
- Des **jeux de rôles, études de cas et simulations professionnelles**,
- Des **apports théoriques structurés**,
- Des **échanges d'expériences** entre stagiaires,
- Des **démonstrations guidées et commentées**.

Les stagiaires sont **évalués tout au long de la formation** à travers les exercices pratiques, les échanges et la participation active.

Une **évaluation finale**, adaptée au contenu de la formation, vient mesurer les acquis et valider les compétences à l'issue du parcours.

## Règles de fonctionnement



Chaque formation FAME est pensée comme un espace de **partage, d'apprentissage et de bienveillance**.

L'objectif est que chacun s'y sente à l'aise, respecté et valorisé, tout en s'impliquant pleinement dans sa progression.

Le bon déroulement d'une formation repose sur une **responsabilité partagée** entre la formatrice et les stagiaires.

Pour que l'expérience soit fluide et constructive pour tous, il est donc attendu que chaque participant :

- Respecte les **horaires de formation** et prévienne en cas de retard ou d'empêchement,
- **Signe la feuille d'émargement** le matin et l'après-midi,
- Adopte une **attitude positive et participative**, en s'impliquant dans les échanges et les mises en pratique,
- Respecte la **parole, le rythme et la sensibilité** des autres stagiaires,
- Contribue à maintenir une **ambiance sereine et bienveillante**, propice à l'apprentissage,
- Garde confidentielles les informations personnelles ou professionnelles partagées durant la formation,

- Respecte les **règles d'hygiène, de sécurité et de matériel**, surtout lors des formations techniques,
- Partage en toute transparence ses **besoins, questionnements ou difficultés**, pour que des ajustements puissent être faits en temps réel.

Chez FAME, chaque stagiaire est considéré comme **acteur de sa formation** : l'échange, l'écoute et la bienveillance mutuelle sont les fondations de tout apprentissage réussi. Ce cadre commun garantit que chaque session reste un moment **humain, inspirant et professionnel**, dans le respect du travail de chacun.

---

## Conditions d'inscription et d'annulation

Les formations FAME Formations ne font pas l'objet d'une inscription automatisée.

Toute demande débute par **un échange téléphonique ou par mail**, afin de :

- comprendre votre besoin,
- valider l'adéquation de la formation,
- définir les modalités pratiques.

À l'issue de cet échange, un mail récapitulatif vous est adressé, accompagné :

- du devis,
- du contrat de formation,
- du programme concerné,
- des conditions générales de vente.
- Du règlement intérieur
- Du livret d'accueil

L'inscription est **validée définitivement** à réception :

- du devis et du contrat signés (mention *lu et approuvé*),
- de l'acompte demandé.

Une convocation de formation est ensuite transmise.

Les conditions d'annulation ou de report de formation sont précisées dans le **contrat de formation** et les **Conditions Générales de Vente – Formations**, remis et acceptés en amont de la formation.

À titre informatif, les principes suivants s'appliquent :

- Toute annulation ou demande de report doit être formulée **par écrit** (courriel ou courrier).
- En cas d'annulation plus de **30 jours avant le début de la formation**, seul l'acompte versé reste dû.
- En cas d'annulation à moins de **30 jours avant le début de la formation**, l'intégralité du coût de la formation est due, sauf cas de force majeure dûment justifié.
- En cas d'abandon ou d'interruption de la formation en cours de session, pour quelque motif que ce soit (hors force majeure), la totalité du montant de la formation reste due.
- En cas de prise en charge financière par un organisme tiers, il appartient au client de s'assurer de l'accord de financement avant le démarrage de la formation. À défaut, les frais de formation restent à la charge du client.

Ces règles visent à garantir une organisation optimale des formations et le respect des engagements pris envers l'ensemble des parties.

## Réclamations

Toute réclamation relative à la formation peut être formulée par écrit. Un **formulaire de réclamation** est disponible sur simple demande à l'adresse suivante : [institutfame@gmail.com](mailto:institutfame@gmail.com).

Il doit être transmis **dans un délai maximum de 60 jours** après la fin de la formation. Une réponse sera apportée **dans les 30 jours** suivant la réception du formulaire.

## Propriété intellectuelle – Droits d'auteur

L'ensemble des contenus pédagogiques transmis dans le cadre des formations FAME (supports de cours, books de formation, protocoles, fiches techniques, documents écrits ou numériques, visuels, méthodes et outils) est protégé par le droit d'auteur.

Ces supports sont strictement réservés à un **usage personnel et professionnel** par le stagiaire formé.

Toute reproduction, diffusion, transmission, adaptation ou utilisation à des fins de formation, de revente ou de communication (totale ou partielle), sans autorisation écrite préalable de FAME – Fanny Menier, est interdite.

Le respect de ces droits permet de préserver

## Droit à l'image

Dans le cadre des formations, des photographies ou vidéos peuvent être réalisées à des fins pédagogiques, de suivi qualité ou de communication professionnelle, notamment sur les

supports de l'organisme de formation (site internet, réseaux sociaux, supports de présentation).

Sauf opposition expresse du stagiaire, ces images peuvent être utilisées par principe par FAME Formations, dans un cadre strictement professionnel, respectueux et valorisant, sans atteinte à la vie privée ni à la dignité des personnes.

Conformément au droit à l'image, chaque stagiaire dispose toutefois de la possibilité de **refuser ou de retirer son autorisation à tout moment**, avant, pendant ou après la formation, par simple information écrite ou orale auprès de la formatrice. Dans ce cas, aucune image le concernant ne sera utilisée ou sera retirée dans les meilleurs délais.

## ANNEXES

# PROGRAMME DE FORMATION

## Intitulé de la formation

### Massage relaxant profond - FAME DEEP FLOW

---

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre les origines, la philosophie et les bénéfices du protocole Deep Flow.
- Connaître les indications, contre-indications et les bases anatomiques mobilisées.
- Acquérir les manœuvres fondamentales du protocole (face dorsale et ventrale).
- Savoir réaliser un massage complet (60 à 90 min) en respectant fluidité, ergonomie et sécurité.
- Être capable de s'auto-évaluer et d'ajuster sa pratique selon la morphologie et les besoins du client.

## Public concerné et prérequis

- Professionnels de l'esthétique, spa et bien-être, tout dirigeant d'entreprise ou auto-entreprise qui souhaite faire évoluer son activité
- Débutant accepté

## Durée et organisation

Durée totale : 16 heures (2 jours)

Horaires indicatifs : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00

## Programme

### Jour 1 :

#### Matin (3h30) – Théorie & découverte

- Présentation du concept FAME – Deep Flow (philosophie, cadre sécurisant).
- Origines et influences : californien, lomi-lomi, deep tissue.
- Bénéfices détaillés du protocole.
- Indications / contre-indications.
- Rappels anatomiques : circulation sanguine, système lymphatique, muscles et fascias sollicités.
- Posture & ergonomie du praticien (prévention douleurs, hygiène, étirements).
- Préparation cabine et accueil client (questions à poser, installation, sécurisation).

### Après-midi (3h30) – Pratique 1

- Démonstration des manœuvres de prise de contact.
- Apprentissage des manœuvres face dorsale :
  - Dos : effleurages, pressions profondes, travail avec les avant-bras.
  - Jambes arrière : drainage, étirements doux, manœuvres fluides.
- Exercices guidés par binômes (corrections individualisées).
- Révision des séquences dorsales en fin de journée.

### Jour 2 :

#### Matin (3h30) – Révision & approfondissement

- Révision des manœuvres vues la veille (face dorsale).
- Apprentissage des manœuvres face ventrale :
  - Jambes avant et bras : gestes symétriques et fluides.
  - Abdomen (optionnel selon client) : manœuvres circulaires douces.
  - Trapèzes, buste, cervicales : pressions profondes et relâchantes.
- Démonstration complète des séquences ventrales.
- Exercices pratiques supervisés.

#### Après-midi (3h30) – Mise en pratique globale & évaluation

- Réalisation d'un massage complet (60 à 90 min) sur modèle.
- Corrections individualisées par la formatrice.
- Conseils d'adaptation selon morphologie, sensibilité, contexte (homme/femme, tensions spécifiques).
- Évaluation pratique des acquis (mise en situation réelle).
- Bilan de la formation et remise du certificat FAME.

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Démonstration du formateur puis reproduction par les stagiaires
- Fourniture d'un manuel pédagogique FAME
- Mise à disposition du matériel nécessaire (tables, huiles, accessoires)

### Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuille d'émargement signée par demi-journée
- Évaluation des acquis avec mise en pratique
- Attestation de réalisation délivrée en fin de formation

## Tarif

560€ nets par stagiaire (TVA non applicable – art. 293B du CGI)

## Délais d'accès

Toute demande d'information ou d'inscription doit se faire par mail à [institutfame@gmail.com](mailto:institutfame@gmail.com) ou par téléphone au 06 61 67 43 73.

Accès garanti sous un délai maximum d'un mois après la demande (sous réserve de disponibilité).

## Accessibilité

Nos formations peuvent être adaptées, dans la mesure du possible, aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont pour étudier les aménagements nécessaires.

# PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé de la formation :

**Parcours individuel – Gestion Administrative :**

**CONTRAT DE TRAVAIL, RECRUTEMENT ET GESTION D'EQUIPE**

---

## Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la règlementation en droit du travail
- Connaître ses droits et devoirs d'employeur
- Savoir réaliser un recrutement
- Savoir accompagner ses équipes dans leur évolution professionnelle
- Savoir prévenir et évaluer les risques liés à la gestion administrative du personnel et prendre les décisions adéquates

## Public concerné et prérequis

- Professionnels de l'esthétique, spa et bien-être, tout dirigeant d'entreprise ou auto-entreprise qui souhaite faire évoluer son activité
- Débutant accepté

## Durée et organisation

- Durée totale : 32 heures (4 jours)
- Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00
- Formation en présentiel
- Lieu de formation : établissement du stagiaire

## Programme

### Jour 1 :

#### MATIN

- Accueil, présentation de la formatrice et des stagiaires
- Evaluer les attentes professionnelles de chaque stagiaire
- Présentation de la formation et des enjeux personnels pour chaque stagiaire
- Protection des données
- Affichage obligatoire

#### APRES-MIDI : Règlementation générale

- Les types de contrat
- Gestion du temps de travail (congés payés, temps de repos obligatoire, heures supplémentaires etc.)
- Santé et sécurité au travail
- Conseils pratiques et opérationnels (durée de conservation, archives, temps à consacrer, procédures etc.)

#### Jour 2 : Recrutement

##### MATIN

- Évaluer son besoin et savoir présenter son entreprise : création d'un pitch de présentation
- Créer une fiche de poste
- Créer une offre d'emploi
- Comment sélectionner des candidats et quels critères retenir

##### APRES-MIDI

- Réaliser un entretien d'embauche : jeu de rôle et mise en pratique
- Intégration d'un salarié dans l'entreprise : mise en situation et partage d'expériences personnels des stagiaires

#### Jour 3

##### MATIN : Formalités d'embauche et contrat de travail

- Connaitre les formalités préalables à l'embauche et les délais (création du dossier du personnel, déclarations, visites médicales etc.)
- Etablir un contrat de travail et connaître les clauses obligatoires : exercice pratique et mise en situation concrète
- Gestion de la vie du contrat de travail : avenant au contrat de travail

##### APRES MIDI : Savoir accompagner et faire évoluer les compétences professionnelles de ses salariés

- Le plan de développement des compétences
- Les organismes financeurs et les aides en matière de formation professionnelle

- Les entretiens obligatoires : type, délai, fréquence
- L'apprentissage
- Les stages

#### Jour 4 :

##### MATIN

- Les procédures disciplinaires : les principales procédures disciplinaires et exemple d'application et échange avec les stagiaires sur des éventuels cas rencontrés

##### APRES-MIDI

- Savoir quand déléguer à un professionnel du juridique et connaître ses limites
- Débriefing
- Questions/réponses
- Evaluation Finale avec un cas pratique et un QCM

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Mises en situation et cas concrets
- Fourniture d'un support pédagogique

### Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuille d'émargement signée par demi-journée
- Évaluation des acquis (QCM et mise en pratique)
- Attestation de fin de formation

### Tarif

2560 € nets par stagiaire (TVA non applicable – art. 293B du CGI)

### Délais d'accès

Toute demande d'information ou d'inscription doit se faire par mail à [institutfame@gmail.com](mailto:institutfame@gmail.com) ou par téléphone au 06 61 67 43 73.

Accès garanti sous un délai maximum de deux mois après la demande (sous réserve de disponibilité).

### Accessibilité

Nos formations peuvent être adaptées, dans la mesure du possible, aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont pour étudier les aménagements nécessaires.

# PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé de la formation :

**Parcours individuel – Gestion D'EQUIPE :**

**MANAGEMENT, COMMUNICATION ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

---

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les techniques de gestion d'équipe
- Savoir structurer son activité
- Savoir communiquer avec ses équipes
- Maîtriser les leviers de fidélisation des salariés
- Savoir identifier et gérer les situations à risque

Public concerné et prérequis

- Professionnels de l'esthétique, spa et bien-être, tout dirigeant d'entreprise ou auto-entreprise qui souhaite faire évoluer son activité
- Débutant accepté

Durée et organisation

- Durée totale : 24 heures (3 jours)
- Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00
- Formation en présentiel
- Lieu de formation : établissement du stagiaire

Programme

Jour 1

MATIN

- Accueil, présentation de la formatrice et des stagiaires
- Evaluer les attentes professionnelles de chaque stagiaire
- Présentation de la formation et des enjeux personnels pour chaque stagiaire
- État des lieux collectif : échanges autour des pratiques actuelles de management, des difficultés rencontrées et des réussites partagées.
- Introduction aux fondamentaux du management bienveillant et à la notion de qualité de vie au travail (QVT) : comprendre leurs principes, leurs bénéfices et leur impact sur son entreprise

- Comprendre ses devoirs et responsabilités en tant qu'employeur ou manager.

#### APRES-MIDI : Structurer son activité

- Clarifier les rôles et missions de chaque collaborateur à l'aide d'une fiche de poste claire et évolutive.
- Mettre en place des réunions d'équipe efficaces : fixer un objectif, animer, suivre les actions.
- Organiser et conduire des entretiens individuels pour faire le point sur les performances, les besoins et les objectifs de chacun.
- Jeux de rôle et débriefing
- Anticiper et gérer les imprévus du quotidien (plannings, absences, urgences clients) sans déséquilibrer l'organisation
- Mise en situation / Cas pratique
- Correction et conseil par la formatrice
- Apprendre à déléguer intelligemment : faire confiance, contrôler, responsabiliser son équipe.
- Questions/réponses
- Débriefing de la journée

### Jour 2 : COMMUNICATION ET GESTION DES CONFLITS

#### MATIN : Communication

- Apprendre à se connaître
- Tests de personnalité et débriefing
- Apprendre à écouter activement : reformuler, questionner, valider les émotions.
- Mise en situation/Cas pratique
- Corrections et conseils de la Formatrice
- Utiliser des mots justes et apaisants pour aborder des sujets sensibles (remarques, erreurs, frustrations).
- Adapter sa communication selon les profils : collaborateur, stagiaire, client, supérieur hiérarchique
- Jeux de rôle et débriefing
- Pratiquer la reconnaissance positive pour renforcer la motivation et la confiance.

#### APRES-MIDI : La gestion de conflit

- Comprendre les origines d'un conflit : différences de valeurs, de rythme, de communication ou de charge mentale.
- Reconnaître les signes avant qu'un désaccord ne s'installe durablement.

- Apprendre à écouter sans juger et à reformuler pour apaiser les tensions.
- Découvrir des techniques de médiation simples : reformulation, recherche de solutions communes.
- QCM
- Savoir clôturer un conflit pour repartir sur une base saine (suivi, engagement mutuel, reconnaissance)
- Jeux de rôle et mise en situation
- Questions/réponses
- Débriefing de la journée

### **Jour 3 : Motivation cohésion et qualité de vie au travail**

#### **MATIN**

- Identifier les facteurs de motivation concrets : reconnaissance du travail bien fait, confiance, autonomie, ambiance et perspectives d'évolution.
- Savoir valoriser les réussites et donner un retour positif ou constructif sans démotiver.
- Mise en situation / Cas pratique
- Correction et conseils de la Formatrice
- Mettre en place de petits rituels d'équipe (briefs matinaux, points hebdo, moments conviviaux) pour créer du lien et entretenir la cohésion.

#### **APRES-MIDI**

- Fidéliser ses collaborateurs grâce à des gestes simples : formation continue, reconnaissance symbolique, écoute active et suivi régulier.
- Les actions à mettre en place
- Identifier les signes de démotivation (fatigue, repli, tensions) et agir tôt pour prévenir le désengagement
- Mise en situation / Cas pratique
- Correction et conseils de la Formatrice
- Questions/réponses
- Evaluation Finale avec un cas pratique et un QCM
- Remise de l'attestation de fin de formation et signature des feuilles d'émargement
- Débriefing

### **Méthodes pédagogiques et moyens techniques**

- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Mises en situation et cas concrets
- Fourniture d'un support pédagogique

## Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuille d'émargement signée par demi-journée
- Évaluation des acquis (QCM et mise en pratique)
- Attestation de fin de formation

## Tarif

1920 € nets par stagiaire (TVA non applicable – art. 293B du CGI)

## Délais d'accès

Toute demande d'information ou d'inscription doit se faire par mail à [institutfame@gmail.com](mailto:institutfame@gmail.com) ou par téléphone au 06 61 67 43 73.

Accès garanti sous un délai maximum de deux mois après la demande (sous réserve de disponibilité).

## Accessibilité

Nos formations peuvent être adaptées, dans la mesure du possible, aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont pour étudier les aménagements nécessaires.

# REGLEMENT INTERIEUR

## Préambule

Le présent règlement intérieur est établi par **Fanny MENIER**, micro-entreprise enregistrée sous le n° **SIRET 913 949 640 00019**, dont le siège social est situé **35 cité de Verdun – 33260 La Teste-de-Buch**, organisme de formation dont la déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331777433 auprès du Préfet de région Nouvelle-Aquitaine.

Téléphone : **06 61 67 43 73** – Courriel : **institutfame@gmail.com**.

L'organisme **FAME** propose des formations professionnelles dans les domaines de l'esthétique, du massage et du développement des compétences en gestion d'entreprise. Conformément aux articles L6351-3 et R6352-1 et suivants du Code du travail, le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à l'ensemble des stagiaires participant à une formation organisée par FAME, que celle-ci se déroule dans ses locaux, chez un partenaire ou dans un établissement tiers.

---

## Article 1 – Champ d'application

Ce règlement s'applique à toutes les personnes inscrites à une session de formation dispensée par FAME, pour toute la durée de la formation.

Chaque stagiaire est réputé en avoir pris connaissance et accepte que des mesures puissent être prises en cas de non-respect de ses dispositions.

---

## Article 2 – Hygiène et sécurité

### 2.1 Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres, en respectant les consignes générales et particulières d'hygiène et de sécurité applicables sur le lieu de formation.

Lorsque la formation se déroule dans une entreprise disposant déjà d'un règlement intérieur, les règles de sécurité de ce lieu s'appliquent en priorité.

### 2.2 Interdiction de fumer

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux où se déroulent les formations.

## 2.3 Boissons alcoolisées

Il est interdit d'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées sur le lieu de formation, ainsi que de se présenter en état d'ébriété.

## 2.4 Accident

Tout accident ou incident survenu pendant ou à l'occasion d'une formation doit être immédiatement signalé à la formatrice **Fanny MENIER**, par la personne concernée ou par un témoin de l'événement.

## 2.5 Consignes d'incendie

En cas d'incendie, les stagiaires sont tenus de respecter les consignes d'évacuation affichées dans les locaux et de suivre les instructions de la formatrice ou du personnel responsable de la sécurité.

---

# Article 3 – Discipline et organisation

## 3.1 Horaires

Les horaires de formation sont communiqués sur la convocation.

Les stagiaires doivent les respecter strictement. Tout retard ou absence doit être signalé dans les plus brefs délais à la formatrice.

Chaque stagiaire doit signer la feuille d'émargement à son arrivée et à la reprise après la pause déjeuner.

## 3.2 Tenue et comportement

Les stagiaires doivent adopter une **tenue correcte et adaptée** au contexte professionnel (notamment pour les formations pratiques en esthétique ou massage).

Ils s'engagent à adopter une **attitude respectueuse et bienveillante** envers l'ensemble du groupe et les intervenants.

Les téléphones portables doivent être éteints ou mis en mode silencieux pendant les sessions.

## 3.3 Utilisation du matériel

Le matériel mis à disposition (tables, draps, huiles, documentation, etc.) doit être utilisé conformément à sa destination et restitué en bon état à la fin de la formation.

Toute dégradation volontaire pourra donner lieu à facturation.

Les stagiaires sont invités à respecter les locaux et à maintenir la propreté des espaces de travail.

## 3.4 Enregistrements et images

Il est formellement interdit d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation sans autorisation préalable écrite de la formatrice.

### **3.5 Propriété intellectuelle**

L'ensemble des supports pédagogiques remis (papier ou numérique) est protégé par le droit d'auteur.

Toute reproduction, diffusion ou utilisation à des fins commerciales sans autorisation écrite de FAME est strictement interdite.

---

## **Article 4 – Responsabilité**

FAME ne pourra être tenue responsable en cas de **vol, perte ou détérioration d'effets personnels** appartenant aux stagiaires, que ce soit dans ses locaux ou sur les lieux de formation.

---

## **ARTICLE 5 – SANCTIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRES**

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent règlement intérieur ou tout agissement considéré comme fautif par **FAME Formations** peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire.

Constitue une sanction **toute mesure, autre que les observations verbales**, prise par la formatrice à la suite d'un agissement du stagiaire considéré comme fautif, que cette mesure soit **susceptible ou non d'affecter immédiatement la présence du stagiaire à la formation**.

Les sanctions susceptibles d'être appliquées sont notamment :

- **L'avertissement écrit ou rappel à l'ordre**, adressé au stagiaire par la formatrice.
- **L'exclusion temporaire** de la session de formation.
- **L'exclusion définitive** de la formation, pouvant intervenir en cas de faute grave ou de comportement inadapté compromettant la sécurité, le bon déroulement de la session ou le respect du groupe.

Aucune sanction ne peut être prononcée sans que le stagiaire ait été **informé par écrit des faits qui lui sont reprochés et mis en mesure de présenter ses explications**.

Lorsqu'une sanction est envisagée :

- La formatrice **convoque le stagiaire** à un entretien, par **lettre remise en main propre contre décharge ou courrier recommandé avec accusé de réception**.

- La convocation précise l'**objet**, la **date**, l'**heure** et le **lieu** de l'entretien, ainsi que la **possibilité pour le stagiaire de se faire assister** par une personne de son choix (autre stagiaire ou salarié de FAME Formations).

Au cours de l'entretien, la formatrice indique le **motif de la sanction envisagée** et recueille les explications du stagiaire.

La sanction ne peut intervenir **moins d'un jour franc ni plus de quinze jours** après l'entretien, ou le cas échéant, après l'avis d'une commission disciplinaire si elle est constituée.

Elle fait l'objet d'une **notification écrite et motivée**, remise contre décharge ou envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception.

En cas de **comportement rendant impossible la poursuite de la formation**, la formatrice peut prononcer une **exclusion temporaire immédiate à titre conservatoire**, dans l'attente de la procédure disciplinaire formelle.

Aucune sanction définitive ne pourra toutefois être prise sans que le stagiaire ait été informé des faits reprochés et invité à présenter ses observations.

---

## Article 6 – Réclamations

Toute réclamation relative au déroulement d'une formation, à son organisation ou à son contenu peut être formulée par écrit.

Un formulaire de réclamation peut être obtenu sur simple demande à l'adresse : [institutfame@gmail.com](mailto:institutfame@gmail.com).

Le formulaire dûment complété doit être adressé dans un délai maximum de 60 jours suivant la fin de la formation.

Une réponse écrite sera apportée au stagiaire dans les 30 jours suivant la réception de la réclamation.

## Article 7 – Publicité et entrée en vigueur

Le présent règlement intérieur est communiqué à chaque stagiaire **avant le début de la formation**, en même temps que la convocation.

Il entre en vigueur à compter du **9 novembre 2025** et reste applicable à toutes les sessions de formation organisées par FAME.

A LA TESTE DE BUCH, le 28/11/2025

---

# Conditions Générales de Vente et d'Exécution des Formations Professionnelles – FAME Formations

---

## Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Exécution (CGV) ont pour objet de définir les modalités applicables aux prestations de formation professionnelle proposées par **FAME Formations**, activité de **Fanny MENIER**, entrepreneure individuelle immatriculée sous le numéro **SIRET 913 949 640 00019**, dont le siège social est situé **35 cité de Verdun, 33260 La Teste-de-Buch**.

Contact : **06 61 67 43 73 – institutfame@gmail.com**

FAME Formations est un organisme de formation déclaré auprès du Préfet de la région **Nouvelle-Aquitaine** sous le numéro **75331777433**

Les formations dispensées relèvent de la formation professionnelle continue au sens de l'article **L6313-1 du Code du travail**.

---

## Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation professionnelle proposées par FAME Formations, qu'elles soient réalisées sur site, dans les locaux de l'entreprise cliente, au domicile du stagiaire ou dans tout autre lieu convenu. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions.

---

## Article 2 – Devis, contrat et inscription

Toute demande de formation fait l'objet d'un **devis** et d'un **contrat de formation professionnelle**, établis conformément aux articles **L6353-1 et suivants** du Code du travail. Le contrat précise l'intitulé, le contenu, la durée, les modalités pédagogiques et financières, ainsi que les obligations réciproques des parties.

La commande devient ferme à réception du devis et du contrat signés avec la mention « **Lu et approuvé** », accompagnés de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle du stagiaire ou de l'entreprise.

---

### Article 3 – Prix, facturation et règlement

Les prix des formations sont indiqués en euros et sont nets de taxe (**TVA non applicable – article 293B du CGI**).

Un **acompte de 30 %** est exigé à l'issue du délai de rétractation légal de 14 jours. Le solde est payable selon l'échéancier prévu au contrat.

En cas de **prise en charge financière par un organisme (OPCO, FAFCEA, ou tout autre financeur)**, il appartient au client :

- d'effectuer la demande de financement,
- de transmettre à FAME Formations tous les justificatifs nécessaires avant le début de la formation,
- et de s'assurer de la **bonne réception de l'accord de prise en charge** avant le démarrage de la formation.

Dans le cas où la prise en charge ne serait **pas validée ou confirmée** avant le début de la formation, **les sommes correspondant au coût total de la formation demeurent intégralement dues** par le client à titre personnel.

Si le financeur ne règle qu'une partie du montant, **le solde reste à la charge du client**.

Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités légales au taux en vigueur ainsi qu'une **indemnité forfaitaire de 40 €** pour frais de recouvrement (art. L441-10 du Code de commerce).

---

### Article 4 – Droit de rétractation

Conformément à l'article **L221-18 du Code de la consommation**, le stagiaire non professionnel dispose d'un délai de **quatorze (14) jours** à compter de la signature du contrat pour se rétracter, sans motif ni pénalité.

Toute formation commencée avant la fin du délai avec accord écrit du stagiaire restera due au prorata des heures réalisées.

Le formulaire de rétractation figure en **annexe** des présentes CGV.

---

### Article 5 – Annulation, report et remplacement

Toute annulation doit être communiquée **par écrit (e-mail ou courrier recommandé avec accusé de réception)**.

En cas d'annulation par le stagiaire ou l'entreprise :

- **Plus de 30 jours avant le début de la formation** : seul l'**acompte de 30 %** reste dû et ne fera l'objet d'aucun remboursement.
- **Moins de 30 jours avant le début de la formation** : la **totalité du montant** de la formation est due, sauf cas de **force majeure dûment justifié** (certificat médical ou événement imprévisible et extérieur dûment reconnu).
- **En cas d'abandon en cours de formation**, l'intégralité du coût de la formation reste due.

Un **report exceptionnel** peut être accordé une seule fois, sur justificatif valable et sous réserve de disponibilité de nouvelles dates dans les 6 mois suivants.

FAME Formations se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session en cas de **force majeure** (maladie, sinistre, indisponibilité logistique) ou d'un **nombre insuffisant de stagiaires**.

Dans ce cas, les sommes versées seront **intégralement remboursées** sans qu'aucune autre indemnité ne soit due.

---

### **Article 6 – Obligations du stagiaire ou du client**

Le stagiaire ou l'entreprise s'engage à fournir les informations nécessaires à l'organisation de la formation, à respecter les horaires, le matériel requis et les modèles demandés lorsque la formation l'exige.

FAME Formations ne saurait être tenue responsable en cas de manquement sur la fourniture du matériel ou l'absence de modèles.

---

### **Article 7 – Responsabilité**

FAME Formations est tenue à une **obligation de moyens**.

Elle décline toute responsabilité en cas d'accident, dommage, perte de biens ou tout incident survenant durant la formation, sauf faute avérée de sa part.

Le stagiaire reste responsable de sa propre couverture en **assurance responsabilité civile**.

---

### **Article 8 – Propriété intellectuelle**

Les supports pédagogiques remis pendant la formation (documents, visuels, protocoles, contenus multimédias) sont protégés par le **droit d'auteur** et destinés à un usage strictement personnel.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, sans accord écrit de FAME Formations est interdite.

## Article 9 – Données personnelles

Les données personnelles collectées (identité, coordonnées, parcours professionnel, évaluations) sont traitées dans le cadre exclusif de la **gestion administrative, pédagogique et financière** des formations.

Elles sont conservées pendant **cinq (5) ans** conformément aux obligations légales de traçabilité en matière de formation professionnelle.

Le stagiaire peut exercer ses droits d'accès, de rectification ou de suppression à tout moment en contactant : **institutfame@gmail.com**.

---

## Article 10 – Réclamations et suivi qualité

Toute réclamation relative à une action de formation peut être adressée par écrit à **institutfame@gmail.com** dans un délai maximal de **60 jours** après la fin de la formation.

Un **formulaire spécifique** est disponible sur demande.

FAME Formations s'engage à y répondre sous **30 jours**.

Les réclamations sont enregistrées dans l'outil de **suivi Qualité** et analysées dans le cadre de l'amélioration continue.

---

## Article 11 – Médiation et litiges

En cas de désaccord persistant, le stagiaire peut saisir le **médiateur de la consommation** : **CNPM Médiation Consommation**, 27 avenue de la Libération, 42400 Saint-Chamond

 [contact-admin@cnpm-mediation-consommation.eu](mailto:contact-admin@cnpm-mediation-consommation.eu)

Le **droit français** est seul applicable.

Tout litige non résolu à l'amiable sera soumis aux **tribunaux compétents du ressort de Bordeaux**.

---

## Annexe – Formulaire de rétractation

À l'attention de **FAME – Fanny MENIER**  
35 cité de Verdun, 33260 La Teste-de-Buch  
[institutfame@gmail.com](mailto:institutfame@gmail.com)

---

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat de formation professionnelle  
conclu le : \_\_\_\_\_

Concernant la formation intitulée..... Initialement prévue le (dates de la  
formation).....

**Nom et prénom** : \_\_\_\_\_

**Adresse** : \_\_\_\_\_

**Signature** : \_\_\_\_\_

**Date** : \_\_\_\_\_